



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
Départementale
des Territoires (DDT)

Service environnement eau forêt
Unité Eau Qualité Quantité

Chambéry, le 4 juin 2021

Note motivant la décision d'approuver l'arrêté-cadre sécheresse de la Savoie, sans modification suite à la participation du public par voie électronique

Le projet d'arrêté-cadre sécheresse résulte du travail collégial du comité technique sécheresse, instauré par l'article 4 dudit arrêté, entre février et avril 2021.

Ce comité rassemble autour du préfet et de ses services des représentants de collectivités (compétentes en eau potable, Conseil départemental...), d'associations de protection de l'environnement, d'usagers économiques (agriculture, industrie, activités sportives et de loisirs...) et des experts techniques et scientifiques.

Soumis, sur le site Internet des services de l'État en Savoie, à participation du public par voie électronique entre le 10 et le 31 mai 2021, conformément à l'article L123-19-1 du code de l'environnement et suite à l'adoption du projet en comité technique sécheresse réuni le 29 avril 2021, l'arrêté-cadre sécheresse n'a fait l'objet d'aucune observation.